

HABITATION SUCRIÈRE COLONIALE, LIEU DE MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE EN HAÏTI :

Des animations socioculturelles dans le quotidien urbain du Parc Historique de la Canne-à-Sucre

Jerry Michel

« Les sociétés consentiront enfin à organiser rationnellement, avec leur mémoire, leur connaissance d'elles-mêmes. Elles n'y réussiront qu'en s'attaquant corps à corps aux deux principes responsables de l'oubli ou de l'ignorance : la négligence qui égare les documents, et, plus dangereuse encore, la passion du secret – secret diplomatique, secret des affaires, secret des familles – qui les cache ou les détruit »¹.

Introduction

L'analyse des formes d'actions collectives dans les lieux de remémoration et de patrimonialisation ont fait ces dernières années l'objet de recherches consistantes et diversifiées en France. De nombreux travaux² ont effectivement montré comment des individus et des groupes sociaux se construisent des repères identitaires contribuant à façonner la ville et ses mémoires. Ces approches permettent de comprendre également les relations à la fois d'interdépendance et de tension au cœur de la dynamique des lieux de mémoire pour parler comme Pierre Nora³ qu'entretiennent l'animation socioculturelle et le projet urbain. Ces deux processus sociaux majeurs s'informent réciproquement au sens où l'animation socioculturelle est fondamentalement à l'œuvre dans « le processus social par lequel les individus et les

1 Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire*, Dans, Véronique Bonnet (dir.), *Conflits de mémoire*, Karthala, Paris, 2004, p.147.

2 Sinou, 2005 ; Gravari-Barbas, 2003 ; Araujo, 2007 ; Veschambre, 2008 ; Bancel, Bernault, Blanchard, Boubeker, Mbembe et Vergés, 2010 ; Barrère et Lévy-Vroelant, 2011 ; Chérel, 2012 ; Mazé, Poulard et Ventura, 2013.

3 Pierre Nora, « Comment écrire l'histoire de France », Les lieux de mémoire, t. 3, vol. 1 : Les France, Paris, Gallimard, 1997, p. 20, Dans, Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Quarto Gallimard, 3 volumes, 1984-1997, 4752 p.

groupes interagissent entre contraintes spatiales et fabrication du destin social »⁴ dans la ville. L'animation socioculturelle, envisagée comme un « système d'action jouant sur le triple registre de la régulation, de la promotion et de la revendication sociale dans des situations où les enjeux sont à la fois culturels, sociaux, économiques et politiques »⁵, fait émerger de nouvelles formes urbaines au travers de la mise en mémoire, la patrimonialisation et la festivalisation des lieux de mémoire.

La patrimonialisation d'« espaces coloniaux »⁶ en lieux de mémoire, qui consiste en l'utilisation de l'espace, avec des projets de développement touristique et de requalification urbaine, ou encore en la réutilisation d'espaces, de lieux et de bâtiments qui tendent à être reconnus comme patrimoine⁷ constitué par certains groupes sociaux⁸, est ainsi à l'œuvre dans de multiples recodages de l'urbain. Ainsi, elle contribue au recyclage des composantes les plus anodines des espaces coloniaux en attractions touristiques et culturelles. Ce lien étroit entre animation socioculturelle et urbanité nous semble particulièrement intéressant à investiguer dans le cas que nous proposons dans cet article, à savoir l'analyse sociologique des enjeux culturels et sociaux de la patrimonialisation du Parc Historique de la Canne-à-Sucre, ancienne habitation sucrière coloniale, dans la mémoire collective⁹ haïtienne. En effet, l'habitation coloniale est emblématique du patrimoine historique de l'économie de plantation dans cette société postcoloniale. Les

4 Marcel Roncayolo, « Mémoires, représentations, pratiques-réflexions autour du projet urbain », Dans, Hayot A. et Sauvage A (dir.). 2000, *Le projet urbain. Enjeux, expérimentations et professions*, Actes du colloque Les sciences humaines et sociales face au projet urbain organisé par l'INAMA et SHS-TEST, Marseille, 31 janvier et 1er février 1997, pp. 25-316.

5 Jean-Marie Lafortune et al, « Vers un système d'animation socioculturelle : défis actuels et synergies internationales », Animation, territoires et pratiques socioculturelles, n°1, novembre 2010, pp.1-12.

6 Alain Sinou, « Les enjeux culturels de la mise en patrimoine des espaces coloniaux », Autrepars 1/2005 (n° 33), p. 5.

7 Nathalie Heinich, *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*, Paris, Maisons des Sciences de l'Homme, 2009, 286 p.

8 Maria Gravari-Barbas et Vincent Veschambre, « Patrimoine: derrière l'idée de consensus des enjeux d'appropriation de l'espace et des conflits », Dans, Melé P. et alli (dir.), *Conflits et territoires*, Collection perspectives Villes et Territoires, Presses Universitaires François Rabelais, Tours, 2003, pp. 67-82.

9 Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, Paris, PUF, 1950-1997, 295 p.

traces, ruines et vestiges, témoins de l'évolution sociale et économique d'une ancienne colonie, peuvent donner aux visiteurs des clés pour comprendre les principes fondateurs de l'économie esclavagiste. Une investigation dans ces *véritables réseaux de traces et d'empreintes* de l'esclavage relève de l'expérience ordinaire tant le cadre physique de ces « lieux anthropologiques »¹⁰ est marqué par les souffrances, traumatismes, mouvements et luttes, guerre de l'indépendance tout particulièrement, et par le passage du temps. Habitat, lieu de vie stigmatisés des colons et des captifs¹¹ et structures de production et d'exploitation, les habitations coloniales sont aujourd'hui rattrapées par « l'urgence sociale ». À travers un protocole de recherche ethnosociologique comprenant des observations incluant notre participation aux visites guidées, les photographies, la rédaction de notre journal de terrain et la réalisation d'entretiens semi-directifs avec les publics¹² et les responsables, nous analyserons la représentation, le fonctionnement et la culture véhiculée par et dans le Parc Historique de la Canne-à-Sucre, dans le contexte des rapports sociaux existant dans la mémoire collective haïtienne. Le travail proposé ici embrasse des individus aux profils sociologiques divers qui tous ont un lien, ne serait-ce que comme simples visiteurs, avec le lieu. Citadins, écoliers, étudiants, journalistes, intellectuels, guides, entrepreneurs, artistes, artisans ; leurs histoires, leurs milieux d'origine et leurs aspirations sont variés.

Dans un premier temps, nous nous interrogeons sur la métamorphose de l'habitation coloniale en lieu de mémoire pour ensuite poser sa prétention à être un *espace public* urbain qui saisit la dynamique sociale. Dans un troisième temps, nous chercherons à cerner la spécificité de la mémoire coloniale et

10 Marc Augé, *Non-Lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil, 1992, p. 69.

11 Jean Casimir, *La culture opprimée*, Port-au-Prince, Bibliothèque Nationale, Imprimerie Lakay, 2000, 362 p.

12 L'hétérogénéité est un trait dominant dans la constitution des publics du Parc Historique de la Canne-à-Sucre. Ce public constitue « une sociation qui n'est pas donnée d'avance et ne se définit pas à travers l'objet autour duquel elle se constitue ». Dans, Jean-Pierre Esquenazi, *Sociologie des publics*, La découverte, Paris, 2003, pp. 4-5.

esclavagiste comme *cadre social significatif* de l'urbanité. Nous concluons à la fois sur les enjeux et son intérêt heuristique pour la recherche sociologique contemporaine.

Espaces coloniaux et lieux de mémoire

Véritable espace colonial, pour reprendre un terme d'Alain Sinou, espace bâti souvent anodin dans sa forme matérielle, le Parc Historique de la Canne-à-Sucre mobilise, par sa simple existence ou l'accueil de pratiques commémoratives profanes, sociales et culturelles, une mémoire collective¹³. Échappant à l'oubli avec l'apposition de plaques commémoratives, il devient un lieu de mémoire emblématique quand non seulement les membres de la famille Canez-Auguste¹⁴ le réinvestissent de leurs affects et de leurs émotions mais aussi le travail du temps a fait un élément symbolique de la communauté¹⁵. Cette unité significative, d'ordre matériel ou idéal n'est pas une construction définitive mais plutôt une forme réactualisée en fonction du temps présent¹⁶. Ce cadre naturel est aussi une scène d'interactions sociales au sens de Goffman¹⁷, c'est-à-dire un espace physique sur lequel apparaît quelque chose, où un spectacle se donne en permanence. Il n'est donc pas une ressource épuisable, mais un flux illimité. En devenant un espace de regard de la société haïtienne, ce *centre culturel-musée*¹⁸ prend non seulement une tournure axée sur le symbolique mais aussi nourrit le processus de production d'espace qui apparaît comme un *patrimoine culturel*¹⁹. Ce lieu de mémoire haïtien, se référant à la notion sociologique de « lieu » associé par Mauss et reprise par Augé²⁰ mais aussi toute la

13 Sinou, *op cit.*

14 La famille Canez-Auguste fait partie de l'élite politique, sociale, économique et culturelle d'Haïti.

15 Nora, *op cit.*

16 *Ibid.*

17 Erving Goffman, *Les mises en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, Paris, Minuit, 1996-1956, 256 p.

18 Françoise Vergès, « Le musée postcolonial: un musée sans objets », dans, Bancel N, Bernault F, Blanchard P, Boubeker A, Mbembe A, Vergès F (dir). 2010, *Ruptures postcoloniales*, Paris, La Découverte, pp. 455-478.

19 Françoise Benhamou, *Économie du patrimoine culturel*, Paris, La Découverte, 2012, 126 p.

20 Augé, *op cit.*

tradition ethnologique à celle de culture localisée dans le temps et l'espace, s'ouvre au regard de tous, particulièrement des curieux souhaitant observer les élaborations et les objets qui portent la patine du temps colonial. Est-il un miroir de la mémoire collective pour autant ? Servant de support transitionnel aux relations sociales, il est construit comme tel par la famille Canez Auguste et d'autres partenaires et sa valeur trouve ses racines dans l'histoire²¹. Les propriétaires du site intègrent la notion de patrimoine culturel de manière variable, en essayant de concilier d'un côté le souci de préserver des *traces*²² de plus en plus chargées de sens des anciennes habitations sucrières coloniales et de l'autre, la volonté de faire en sorte que le lieu continue à fonctionner. Ce faisant ils contribuent à le muséifier : « C'est effectivement une ancienne habitation sucrière coloniale devenue patrimoine familial »²³.

« Retraçant l'évolution de la canne-à-sucre qui est intimement liée à l'histoire du peuple haïtien »²⁴, le Parc expose les facteurs matériels du mode de production esclavagiste implanté à Saint-Domingue par la France du 17^e siècle. « Ce lieu de mémoire présente deux périodes essentielles de l'économie de plantation qui concordent avec les deux principales tranches de l'histoire d'Haïti ; 1625-1804 : période coloniale française, 1804 à nos jours : période nationale »²⁵. Les éléments, l'architecture et la configuration du site rappellent de façon indéniable que l'espace fût une habitation sucrière transformée ultérieurement en musée de la canne-à-sucre.

21 Michel Rautenberg, *La rupture patrimoniale*, Paris, À la croisée, 2003, pp. 75-76.

22 Vincent Veschambre, *Traces et mémoires urbaines*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, 315 p.

23 Extrait d'entretien réalisé le 20 avril 2011 avec M.

24 <http://www.parchistorique.ht/>, consulté le 5 janvier 2014.

25 *Ibid.*



Figure 1

Non seulement il est un lieu de mémoire d'une tranche de l'histoire d'Haïti accueillant annuellement des visiteurs et touristes en quête de connaissance des anciennes habitations sucrières; mais il

est aussi depuis le 22 août 2004²⁶ (jour de la cérémonie inaugurale) un espace de réalisation de grandes animations socioculturelles marchandes : foire du livre, de la musique et de l'artisanat, concerts, festivals, projections, dégustations, conférences-débats, visites guidées, représentations théâtrales. Ce lieu de mémoire est un patrimoine culturel en ce sens particulier que les objets conservés et exposés légitiment le passé colonial et contribuent à lui donner une certaine valeur esthétique, mais il fait également fonction de « monument d'appropriation collective quasi privée » dans la mesure où il valorise la famille des colons propriétaires et son histoire, et légitime le profit économique substantiel qui en est tiré. Le mode de production esclavagiste est donc l'objet d'une « remise en scène » en « projet socioculturel » dont les Canez-Auguste sont les personnages principaux. À interroger visiteurs et responsables, la transformation du Parc Historique de la Canne-à-Sucre en lieu de mémoire par la famille Canez-Auguste membres de la bourgeoisie haïtienne, semble participer de la reproduction des rapports sociaux néo-colonialistes en Haïti. C'est une hypothèse que notre enquête a partiellement validée.



²⁶ Date hautement symbolique dans l'histoire de lutte des captifs de Saint-Domingue contre la France coloniale. Le 22 août 1789 s'éclatait dans le nord de la colonie Saint-Dominguoise une révolte combien déterminante pour la poursuite du processus révolutionnaire. L'historiographie officielle appréhende ce mouvement sous le concept de « révolte générale des esclaves ».



Figures 2

Contexte urbanistique du Parc Historique de la canne-à-sucre

En invoquant les notions de mixité sociale, de requalification urbaine des espaces coloniaux et de revalorisation du patrimoine, de renforcement de la centralité, les partenaires, dont le club du Patrimoine de l'Université Quisqueya, ainsi que la famille possédante, en tant que respectivement groupe de recherche et propriétaire, ont inscrit au tout début du projet cette opération de renouvellement urbain de ce lieu de mémoire dans une logique de promotion de la connaissance historique des anciennes habitations sucrières coloniales. Le Parc Historique de la Canne-à-Sucre, dans lequel « *la réutilisation a été privilégiée à la destruction* »²⁷, se veut exemplaire de cette conciliation entre densification et requalification patrimoniale d'une part, et conservation de la mémoire d'autre part. Le *projet culturel* et historique participe aux usages ainsi qu'à la fabrique de l'espace physique de la ville. Le lieu de mémoire est présenté ici comme une œuvre d'art vivant dont l'objectif principal est d'entretenir et de célébrer les

27 Isabelle Garat, Maria Gravari-Barbas et Vincent Veschambre, « Préservation du patrimoine bâti et développement durable : une tautologie ? Les cas de Nantes et Angers », *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 4 : La ville et l'enjeu du Développement Durable, mis en ligne le 03 mars 2008, URL : <http://developpementdurable.revues.org/4913>, p.10, consulté le 19 juin 2012.

faits et les imaginaires de l'esclavage colonial. Il assure le lien entre tourisme, culture et économie urbaine²⁸ sur la répartition du tourisme dans la ville et les spécificités des « tourist-historic cities »²⁹, ainsi que sur « le marketing urbain qui le recode en tant que lieu destiné aux touristes »³⁰.

Les formes architecturales cristallisent l'identité et les valeurs haïtiennes et transfèrent également l'urbanité. Dans ce *marquage d'espace* on voit émerger des problématiques d'urbanisme, d'organisation et de rencontre de populations hétérogènes. Inscrit dans les liens complexes entre ville et mémoire, sa patrimonialisation œuvre dans la région métropolitaine de Port-au-Prince qui est une ville coloniale et historique³¹. Le mode de production esclavagiste est donc l'objet d'une « remise en scène » dans le *projet urbain* et le *projet socioculturel*. Son urbanité exprime des rencontres mais aussi fabrique des conflits et des exclusions. « À des degrés divers l'oubli et l'effacement sont à l'œuvre au sein même du vacarme produit par les mémoires légitimées, réinventées pour l'usage au présent de ce lieu ouvert sur un espace public partagé par des modes narratifs qui tissent des liens entre histoire et mémoire »³². Au Parc Historique de la Canne-à-Sucre les propriétaires développent un comportement largement déterminé par la volonté d'occulter le passé de luttes des esclaves contre la grande plantation en Haïti, alors même que cette volonté est trahie par une mémoire collective dont les expressions symboliques se révèlent dans une manière d'être spécifique, indissoluble héritage de l'esclavage. Une enquêtee explique :

« En visitant le Parc, on vous parle de Françoise Canez-Auguste, de Tancrede Auguste et de toute la famille Auguste. Mais on ne te dit pas que ce Parc était une habitation d'anciens Colons où des Nègres ont été tués, broyés sous les moulins pour

28 Denis R. Judd et Susan S. Fainstein, *The tourist city*, Yale University Press, 1999, 352p.

29 Gregory J. Ashworth et John E. Tunbridge, *The tourist-historic city*. London, Belhaven, 1990, 288p.

30 Christopher Potts, « Conventional implicatures, a distinguished class of meanings », In Gillian Ramchand and Charles Reiss, eds. *The Oxford Handbook of Linguistic Interfaces*, Oxford University Press, 2007, pp. 475-501.

31 Barrère et Lévy-Vroelant, *op cit.* pp. 6-7.

32 *Ibid.*

produire le sucre, le sirop de canne ou autres choses. On te montre un bel espace qui a été conservé et qui faisait partie de l'histoire. Mais on ne te dit pas que cet espace fonctionnait à partir des forces de travail des anciens esclaves »³³.

La mémoire de l'esclavage, une question urbaine

La mémoire de l'esclavage prend place dans le Parc Historique de la Canne-à-Sucre comme « un complément nécessaire d'une réalité historique et sociale, comme un prolongement ou un amont de récits fragmentaires »³⁴. En tant que « milieu, autrement dit espace d'un groupe ayant en commun, de façon plus ou moins marquée, une histoire, des références, des valeurs et un mode de vie », le Parc Historique de la Canne-à-Sucre « offre la solidité d'un ancrage dans le temps présent de l'urbanité dans toute son épaisseur »³⁵. La mémoire esclavagiste du Parc Historique de la Canne-à-Sucre focalise de manière relativement étroite son attention sur les différentes manières dont la valeur historique et culturelle de l'héritage colonial investit les villes. Elle se propose d'enrichir sous plusieurs angles l'étude des cadres sociaux de la mémoire³⁶ en saisissant le rapport que la population haïtienne entretient avec les différents espaces-temps qui ont contribué à sa formation, dans les conditions de la traite négrière et de l'esclavage colonial. Ainsi, le lieu est un espace socioculturel qui recode la ville en tant que lieu touristique et de développement économique impliquant l'émergence d'une certaine forme d'urbanité. Questionnant le lien entre *mémoires* et *culture*, ce lieu de culture pour paraphraser Bhabha³⁷, saisit la manière dont sont re-travaillées les catégories de pensées coloniales dans les sociétés post-esclavagistes. En institutionnalisant la mémoire collective du passé esclavagiste, la famille Cané-Auguste le transforme

33 Extrait d'entretien réalisé le 20 avril 2011 avec la visiteuse E.

34 Barrère et Lévy-Vroelant, *op cit*.

35 *Ibid.*, p. 10.

36 Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, La Haye, Mouton, 1925-1994, 367 p.

37 Le lieu de la culture est utilisé plus largement comme un lieu très fécond d'hybridité culturelle, produisant des activités intermédiaires complexes, qui permet de comprendre les liens qui existent entre colonialisme et globalisation économique. Voir : Homi K. Bhabha, *Les lieux de la culture, une théorie post-coloniale*, Payot, Paris, 2007, 414 p.

en « mémoire collective »³⁸, en « mémoire historique »³⁹ et en espace urbain de création artistique et d'animation culturelle qui peut dès lors être conservé et réutilisé par quiconque, qu'il ait été impliqué ou non dans ce qui est raconté⁴⁰.

Les usages contemporains de ce patrimoine culturel dans l'époque nationale opèrent une modification voire un changement radical dans les rapports de pouvoir hérités de l'époque *coloniale*. Le lieu présente donc la façon dont l'histoire marque le présent à travers les mises en mémoire et dont, à l'inverse, le présent opère ses sélections. Condition nécessaire de la reconstitution de la socio-génèse des faits étudiés, il s'appuie sur les modes de constitution d'Haïti, société caribéenne post-esclavagiste, qui porte une tension mémorielle importante (Jolivet : 2011, 287-309), où la terre est souvent revendiquée en fonction de cette inscription dans la « généalogie »⁴¹. Les « actes de commémorations historiques et les pédagogies de la mémoire »⁴², véritables points d'appui pour manifester, exprimer et revendiquer, se reconfigurent dans cet espace ancré dans la matérialité des choses comme une ressource pour le développement touristique au cœur de la mondialisation.

En guise de Conclusion : Quels enjeux normatifs et quelles dynamiques participatives et socioculturelles se révèlent au Parc Historique de la Canne-à-Sucre ?

En intégrant ce lieu contemporain, l'animation socio-culturelle pose la question des usages sociaux, des enjeux normatifs et de la dynamique participative dans le rapport à l'urbain. L'espace colonial véhicule l'identité culturelle et les valeurs sociales dans l'ensemble des faits urbains qui composent la ville de Port-au-Prince (capitale d'Haïti). Le Parc Historique de la Canne-à-Sucre,

38 Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, Paris, PUF, 1950-1997, 295 p.

39 *Ibid.*

40 Rautenberg, *op cit.* pp. 75-76.

41 Edelyn Dorismond, *Haïti et les Antilles françaises (Martinique et Guadeloupe), l'impossible articulation de la reconnaissance par l'autre et de la reconnaissance de soi (entre le refus de l'autre et la reconnaissance de soi)*, Thèse de doctorat, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, 2011.

42 Véronique Bonnet (dir.), *Conflits de mémoire*, Paris, Karthala, 2008, 365 p.

devenant aujourd'hui un haut lieu de spectacle et un musée qui participe à l'effort de préservation de la mémoire collective, a une vocation touristique qui favorise son développement dans le milieu culturel haïtien. Il se veut également un espace intermédiaire et d'appui pour la mise en contact et la réalisation de spectacles entre les artistes, les opérateurs et les institutions principalement culturelles. Il est aussi par sa constitution, un espace porteur du *projet socioculturel* de promouvoir les activités culturelles. Les animations socioculturelles jouent le rôle d'activités qui réinventent la ville et participent à la construction du lien social et la valorisation de la culture. Les responsables, en associant systématiquement la valorisation du patrimoine bâti notamment colonial, insistent sur les enjeux économiques d'une valorisation touristique. L'« idéologie managériale »⁴³ fait place à un nouvel « esprit gestionnaire »⁴⁴, c'est-à-dire la reproduction des ordres établis et l'assimilation du lieu de mémoire à une entreprise familiale. En accentuant l'attraction sur la présence des touristes, ils souhaitent que leur espace puisse acquérir une reconnaissance internationale, en tant que témoignage de patrimoine colonial.



43 Albert Levy, « Quel Urbanisme face aux mutations de la société post-industrielle ? », *Esprit*, dossier « Entre local et global : espaces inédits, frontières incertaines », n° 329, 2006, pp. 61-75.

44 *Ibid.*



Figures 3

Au Parc Historique de la Canne-à-Sucre, il y a des traces qui inscrivent le propos historique des habitations sucrières coloniales dans la conscience spectatorielle des publics. Cet espace socioculturel produit une historicité qui devient effective dès lors que les visiteurs l'inscrivent en termes de réception. Il y a un rapport qui s'établit entre le public et le lieu durant le temps de la visite. Il produit une « mémoire domestique »⁴⁵, familiale⁴⁶ et collective dans l'esprit du public. Celui-ci intègre le parc comme une totalité, continuant de se modifier durant le temps. L'existence de la trace mémorielle qu'il projette montre que ses objets appartiennent au passé. En matière de patrimoine culturel, le développement économique et la mise en valeur du site sont révélés par la « touristification » et l'organisation d'événements socioculturels. Ces animations socioculturelles enclenchent un cycle marchandisé qui génère des capitaux et des services. La multitude d'activités culturelles oriente le regard du public, lui impose une interprétation unique et le contraint à passer davantage de temps à se défouler aux manifestations socioculturelles

⁴⁵ Rautenberg, *op cit.* p. 83.

⁴⁶ Anne Muxel, *Individu et mémoire familiale*, Paris, Nathan, 1996, p. 14.

plutôt qu'à saisir le sens « historique »⁴⁷ et didactique de cet espace. La culture véhiculée dans ce *haut lieu du spectacle*, selon les responsables, est, me référant à Debord, « la sphère générale de la connaissance et des représentations du vécu »⁴⁸, une projection culturelle marchandisée qui se matérialise dans la conscience spectatorielle des publics et dans la production de signifiants culturels intégrant la mémoire sociale. Le lieu de mémoire se veut un espace intermédiaire et d'appui pour la mise en contact et la réalisation d'activités culturelles entre le « monde de l'art »⁴⁹, les entreprises privées, les institutions publiques et les opérateurs culturels. La force de ce projet est que les visiteurs ne se posent même plus la question de savoir où ils sont, et quel est le sens du lieu, comme le dit la visiteuse E citée plus haut.

Ce travail de recherche est une invitation à chercher, sous les manifestations patrimoniales et culturelles prestigieuses, les processus de mise en mémoire qui sont en jeu au Parc. Cet espace largement abordé comme une « matrice » de la conception du lieu de mémoire occupe une place de choix dans les matériaux analysés. Cet article vient précisément dénouer les fils conducteurs complexes qui, aujourd'hui, relie le travail de la mémoire à l'action patrimoniale. Il s'agit aussi de montrer comment le patrimoine reste une forme circonstancielle de pratiques mémorielles qui utilisent nécessairement l'inscription urbaine et l'empreinte d'ambiance, et en ce sens, transforment de manière permanente les lieux de mémoire. Avec cette réflexion sur la patrimonialisation des habitations coloniales comme lieux de mémoire et leurs enjeux socioculturels dans le « projet urbain », nous espérons contribuer non seulement au débat, déjà bien engagé sur le renouveau des revendications mémorielles

47 La création de ce lieu de mémoire s'inscrit nécessairement dans le cadre plus global d'une politique culturelle des groupes sociaux hégémoniques consistant à masquer des faits saillants de l'histoire d'Haïti. Ces catégories sociales établissent leur suprématie sur quelque chose qui doit se préciser à savoir l'absence d'un discours historique qui pourrait non seulement porter une mémoire collective proprement nationale mais aussi contribuer à la réduction des inégalités sociales.

48 Guy Debord, *La société du spectacle*, Paris, Gallimard, 1992, p. 177.

49 Howard Becker, *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 1988-2010, 380 p.

de plus en plus dynamiques du passé esclavagiste, mais aussi sur leur instrumentalisation. L'approche sociologique, dont on peut constater la relative absence dans les recherches portant sur l'institution de l'esclavage dans les terres d'Amérique, sans tourner le dos à l'histoire ni la méconnaître, a permis d'analyser ce lieu de mémoire haïtien avec toute la profondeur historique d'un temps long de la mémoire et participe à l'éclairage des choix du présent. Mon analyse sociologique entend ainsi contribuer, plus largement, à l'étude des formes de mise en mémoire de lieux signifiants du passé dans les villes des sociétés postcoloniales et plus précisément post-esclavagistes.

Mots clés : Mémoire collective, patrimonialisation, habitation coloniale, lieu de mémoire, animation socioculturelle, urbain, postcolonialisme, Haïti

Bibliographie

- AUGÉ, M. 1992. *Non-Lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil, 149 p.
- ASHWORTH, J. G. et TUNBRIDGE, E. J. 1990. *The tourist-historic city*. London, Belhaven, 288 p.
- BARRÈRE, C. et LÉVY-VROELANT, C. 2011, *Hôtels meublés à Paris, enquête sur une mémoire de l'immigration*, Paris, Créaphis, coll. « Lieux habités », 304 p.
- BECKER, H. 1988-2010. *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 380 p.
- BENHAMOU, F. 2012, *Économie du patrimoine*, Paris, La Découverte, 126 p.
- BHABHA, K. H. 1994, *Les lieux de la culture, une théorie post-coloniale*, Paris, Payot, 414 p.
- BONNET, V. (dir). 2004. *Les conflits de mémoire*, Paris, Karthala, 365 p.
- Bulletin de l'ISPAN*, n° 1 au n° 33, Port-au-Prince, ISPAN.
- CASIMIR, J. 2000. *La culture opprimée*, Port-au-Prince, Bibliothèque Nationale, Imprimerie Lakay, 362 p.
- CHÉREL, E., Alvarez, B. G. 2012, *Le mémorial de l'abolition de l'esclavage. Enjeux et controverses (1988-2012)*, Rennes, PUR, 334 p.

- DEB ORD, G. 1992, *La société du spectacle*, Paris, Gallimard, 176 p.
- DE CAUNA, J, « Patrimoine et mémoire de l'esclavage en Haïti : les vestiges de la société d'habitation coloniale », In *Situ* [En ligne], 20 | 2013, mis en ligne le 30 mai 2013, consulté le 05 janvier 2014. URL : <http://insitu.revues.org/10107>; DOI : 10.4000/insitu.10107.
- DORISM OND, E. 2010. *Haïti et les Antilles françaises (Martinique et Guadeloupe), l'impossible articulation de la reconnaissance par l'autre et de la reconnaissance de soi (entre le refus de l'autre et la reconnaissance de soi)*, Thèse de doctorat, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis.
- . 2013. *L'ère du métissage. Variations sur la créolisation. Politique, éthique et philosophie de la diversité*, Paris, Anibwe, 463 p.
- ESPACES ET SOCIÉTÉS, « *Urbanité et tourisme* », 151 n°4/2012, Erès.
- ESQUENAZI, J P. 2003, *Sociologie des publics*, Paris, La Découverte, 122 p.
- GRAVARI-BARB AS, M, GUICHARD-ANGUIS, S. (dir.). (2003), *Regards croisés sur le patrimoine dans le monde*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 952 p.
- GOFFM AN, E. 1996-1956. *Les mises en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, Paris, Minuit, 256 p.
- GRAVARI-BARB AS, M. ET VESCHAM BRE, V. 2003. « *Patrimoine : derrière l'idée de consensus des enjeux d'appropriation de l'espace et des conflits* », Dans, Melé P. et alli (dirs.), *Conflits et territoires*, Collection perspectives Villes et Territoires, Presses Universitaires François Rabelais, Tours, 2003, pp. 67-82.
- HAIBWACHS, M. 1950-1997, *La mémoire collective*, Paris, PUF, 295 p.
- . 1925-1994, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, La Haye, Mouton, 367 p.
- HAYDEN, Dolores. 1994, « *The power of Places. Claiming Urban Landscapes at people's History* », *Journal of Urban History*, vol. 20 n° 4, August 1994, pp. 466-485.
- HAYOT, Alain et SAUVAGE, André (dir.). 2000, *Le projet urbain. Enjeux, expérimentations et professions*, Actes du colloque Les sciences humaines et sociales face au projet urbain

- organisé par l'INAMA et SHS-TEST, Marseille, 31 janvier et 1^{er} février 1997.
- HECTOR, M, MOÏSE, C. 1997. *Colonisation et esclavage en Haïti*, Port-au-Prince / Montréal, Éditions Henry Deschamps et les Éditions du CIDIHCA.
- HEINICH, N. 2009. *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*, Paris, Maisons des Sciences de l'Homme, 286 p.
- HURBON, Laennec. 2000. *L'insurrection des esclaves de Saint-Domingue (22-23 août 1791)*, Paris, Karthala, 271 p.
- INGALLINA, P. 2003, *Le projet urbain*, Paris, PUF, 128 p.
- JOUVET, M J, « La construction de mémoire historique à la Martinique. Schoelchérisme et marronisme, in *Cahiers des Etudes africaines*, XXVII (3-4), n° 107-108, pp. 287-309.
- JUDD, R D et FAINSTEN, S S. 1999. *The tourist city*, Connecticut, Yale University Press, 352 p.
- LAFORTUNE, J M et al. 2010, « Vers un système d'animation socioculturelle : défis actuels et synergies internationales », *Animation, territoires et pratiques socioculturelles*, n°1, pp.1-12, novembre.
- LE GOFF, J. (dir). 1998. *Patrimoine et passions identitaires*, Paris, Fayard, 460p.
- LENIAUD, J M. 2002, *Les archipels du passé : le patrimoine et son histoire*, Fayard, Paris, 361 p.
- LEREBOURS, M P. 2006, *L'habitation sucrière domingoise et vestiges d'habitations sucrières dans la région de Port-au-Prince*, Port-au-Prince, Éditions Presses Nationales D'Haïti, 235 p.
- LEVY, A. 2006, « Quel Urbanisme face aux mutations de la société post-industrielle ? », *Esprit*, dossier « Entre local et global : espaces inédits, frontières incertaines », n° 329, pp. 61-75.
- MAZE, C, POULARD, F, VENTURA, C. (dir). 2013. *Les musées d'ethnologie*. Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 295 p.
- MICHEL, J. 2012, *Mémoires et culture en Haïti : Le cas du Parc Historique de la Canne-à-Sucre*, Mémoire de Master II sous la direction de Claire Lévy-Vroelant, Université Paris 8, Paris, 139 p.

- MUXEL, A. 1996. *INDIVIDU ET MÉMOIRE FAMILIALE*, Paris, Nathan, 226 p.
- NORA, P. (dir). 1984-1997, *Les Lieux de mémoire*, Paris, Quarto Gallimard, 3 volumes, 4752 p.
- POTTS, C, "Conventional implicatures, a distinguished class of meanings", In Gillian Ramchand and Charles Reiss, eds., *The Oxford Handbook of Linguistic Interfaces*, Oxford University Press, 2007, pp. 475-501.
- RAUTENBERG, M. 2003, *La rupture patrimoniale*, Paris, Éditions A la croisée, 173 p.
- RICOEUR, P. 2000, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 689 p.
- RICHEILE, J L. 2012, *Une ville socio-culturelle? Animation médiatrice et politique jeunesse à Bordeaux, 1963-2008*, Carrières-Sociales Éditions, 293 p.
- RONCAYOLO, M. 2000, « Mémoires, représentations, pratiques-réflexions autour du projet urbain », In, Hayot A. et SAUVAGE A (dir.). 2000, *Le projet urbain. Enjeux, expérimentations et professions*, Actes du colloque Les sciences humaines et sociales face au projet urbain organisé par l'INAMA et SHS-TEST, Marseille, 31 janvier et 1^{er} février 1997.
- SINOÛ, A., « *Les enjeux culturels de la mise en patrimoine des espaces coloniaux* », *Autrepart* 1/2005 (n° 33), pp. 13-31.
- VESCHAMBRE, V. 2008, *Traces et mémoires Urbaines*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 315 p.

Webographie

www.parchistorique.ht
www.lenouvelliste.com
www.ispan.ht